



Société anonyme au capital social de 1 611 601,08 €
Siège social : 74 rue du Faubourg Saint-Antoine, 75012 Paris
538 797 655 RCS Paris

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL 2020

TABLE DES MATIERES

I – PRESENTATION DE LA SOCIETE & FAITS MARQUANTS

II – FACTEURS DE RISQUES

III – ETATS FINANCIERS RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2020

IV – RAPPORT D'ACTIVITE

V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2020

VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION
FINANCIERE SEMESTRIELLE 2020

I – PRESENTATION DU GROUPE

Le Groupe

Pixium Vision est un groupe de bioélectronique spécialisée dans la neuromodulation sensorielle créée en décembre 2011 d'après les travaux collaboratifs de plusieurs équipes scientifiques d'institutions académiques prestigieuses, telles que l'Institut de la Vision (UPMC, CNRS, INSERM), le Centre Hospitalier National d'Ophthalmologie des Quinze-Vingts (CHNO) et l'Université de Stanford en Californie.

Le Groupe a pour objectif de concevoir, développer et commercialiser des Systèmes de Vision Bionique (SVB), dispositifs médicaux implantables actifs destinés au traitement des cécités résultant de la dégénérescence des cellules photoréceptrices de la rétine. Un grand nombre de maladies de la rétine (qu'elles soient d'origine génétique, telles que les rétinopathies pigmentaires, ou liées à l'âge, comme la dégénérescence maculaire (DMLA) résulte de la dégénérescence aiguë ou progressive des cellules photoréceptrices. La disparition de ces cellules empêche en effet toute conversion des signaux visuels en signaux électriques qui sont ensuite transmis et analysés par le cerveau. La technologie de Pixium Vision vise à remplacer ces fonctions de traitement de signaux de la rétine en stimulant électriquement les cellules rétinienne survivantes, qui transmettent ensuite cette stimulation jusqu'au cerveau *via* le nerf optique. Ces systèmes innovants, actuellement en cours de développement par Pixium Vision, ont pour objectif à terme, de permettre aux patients atteints de Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA) ou de rétinopathies pigmentaires de recouvrer partiellement la vision et ainsi améliorer considérablement leur autonomie, leur mobilité et leur qualité de vie.

Les SVB comprennent trois composants : (i) une partie implantable (l'implant rétinien) qui contient les électrodes photoréceptrices, (ii) une interface visuelle portable sous la forme de lunettes intégrant une caméra et un système de transmission des informations et (iii) un ordinateur de poche.

Les évolutions récentes de la microélectronique, de l'optique et de l'intelligence artificielle permettent à Pixium Vision, d'envisager une solution thérapeutique visant à offrir à terme aux patients une vision aussi proche que possible de la normale.

Les SVB de Pixium Vision sont protégés par 30 familles de brevets, couvrant les différents composants des dispositifs développés.

Pixium Vision concentre ses ressources humaines et financières au développement du Système Prima.

Le Système Prima cible la forme sèche de Dégénérescence Maculaire liée à l'Age (DMLA), un important besoin médical non couvert à ce jour. Ce système comprend un implant positionné sous la rétine (implant sous-rétinien) et placé au niveau des photorécepteurs dégénérés. Prima est une technologie innovante actuellement au stade clinique. Des tests de sécurité et d'efficacité ont été réalisés sur des rongeurs et des tests de sécurité sur des modèles animaux plus proches des humains. La mise au point du procédé de fabrication à l'échelle industrielle des implants a été finalisé. En 2017, Pixium Vision a déposé des dossiers réglementaires auprès des autorités européennes et américaines pour débiter les essais chez l'homme de Prima. L'Agence Nationale de Sécurité des Médicaments et des produits de santé (ANSM) a autorisé un essai clinique de faisabilité chez l'homme le 19 octobre 2017. Cet essai consiste en l'évaluation de la sécurité et de la restitution d'une perception visuelle chez 5 patients implantés avec Prima. Le 10 juillet 2018, le Groupe a annoncé la finalisation des implantations chez les 5 patients en France, dont les résultats positifs à 6 mois et à 12 mois ont été communiqués respectivement le 8 janvier et le 18 juillet 2019. Au cours du quatrième trimestre 2019, les patients implantés en France ont été équipés de nouvelles lunettes transparentes permettant de combiner la vision résiduelle périphérique et la vision prothétique centrale. En parallèle, les autorités américaines de la FDA ont également autorisé, en décembre 2017, la conduite d'une étude de faisabilité de Prima chez 5 patients atteints de la forme sèche de Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age (DMLA). Un premier patient a été implanté en janvier 2020 à l'hôpital de Pittsburgh. Le recrutement des patients dans le cadre de cette étude se poursuit à Pittsburgh ainsi qu'à Miami.

Faits marquants du premier semestre 2020

Durant le premier semestre 2020, Pixium Vision a dû suspendre une partie de son activité R&D notamment ses études cliniques et le développement de son système de vision bionique Prima, en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement sur la période.

- Le **13 janvier 2020**, Pixium Vision a annoncé l'implantation réussie de son système Prima chez un premier patient aux Etats-Unis.
- Le **13 février 2020**, Pixium Vision a annoncé ses résultats annuels 2019 et a fait le point sur ses activités.
- Le **14 février 2020**, Pixium Vision a annoncé le transfert des titres Pixium Vision sur le marché Euronext Growth Paris
- Le **19 février 2020**, Pixium Vision a annoncé le tirage d'une nouvelle tranche de 1.25 m€ de valeur nominale dans le cadre du contrat de financement avec ESGO pour continuer à accélérer son développement.
- Le **2 mars 2020**, Pixium Vision a annoncé la publication dans la revue Ophthalmology de données cliniques prometteuses du Système Prima dans la DMLA sèche.
- Le **4 mars 2020**, Pixium Vision a annoncé l'activation réussie chez le premier patient de l'étude de faisabilité américaine.
- Le **23 mars 2020**, Pixium Vision a communiqué sur l'impact du COVID-19 sur ses activités.
- Le **31 mars 2020**, Pixium Vision a annoncé de nouveaux résultats positifs de son système Prima dans la DMLA sèche.
- Le **16 avril 2020**, Pixium Vision a annoncé sa position de trésorerie au 31 mars 2020 et a fait le point sur ses activités et sa visibilité financière jusqu'au premier trimestre 2021.
- Le **4 mai 2020**, Pixium Vision a renforcé son financement par le tirage d'une tranche de 1.25 m€ auprès de ESGO et du pré-accord pour un Prêt Garantie par l'Etat à hauteur de 2.5 m€.
- Le **28 mai 2020**, Pixium Vision a tenu son Assemblée Générale Mixte et Conseil d'Administration.
- Le **8 juin 2020**, Pixium Vision a annoncé la reprise de l'étude de faisabilité du Système Prima en France.
- Le **12 juin 2020**, Pixium Vision a lancé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription d'un montant maximum de 7.8 m€ pour l'étude pivot du Système Prima.
- Le **19 juin 2020**, Pixium Vision a été sélectionné pour participer au programme Next French Healthcare organisé par Business France et Bpifrance, renforçant ainsi sa présence aux Etats-Unis.

II – FACTEURS DE RISQUES

Les facteurs de risques affectant le Groupe sont présentés au chapitre 3 du document d'enregistrement universel 2019, enregistré le 24 avril 2020 par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). L'appréciation du management sur la nature et le niveau des risques n'a pas changé au cours du semestre.

Le document d'enregistrement universel 2019 est disponible sur le site internet du Groupe :

<https://www.pixium-vision.com/fr/2020/04/document-denregistrement-universel-2019/>

III – ÉTATS FINANCIERS RESUMES DU PREMIER SEMESTRE 2020

État de la situation financière

<i>(Montants en euros)</i>	Note	30/06/2020	31/12/2019
ACTIF			
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles	3	2 267 894	2 361 384
Immobilisations corporelles	4	401 616	484 378
Droit d'utilisation	5	1 183 874	1 324 356
Actifs financiers non courants	6	168 296	336 625
Total des actifs non courants		4 021 679	4 506 744
Actifs courants			
Stocks et en-cours	7	–	–
Créances clients et comptes rattachés		5 472	5 472
Autres actifs courants	8	1 890 050	2 310 076
Trésorerie et équivalents de trésorerie	9	5 004 384	6 791 500
Total des actifs courants		6 899 906	9 107 048
TOTAL DE L'ACTIF		10 921 585	13 613 792
PASSIF			
Capitaux propres			
	10		
Capital social		1 611 601	1 462 093
Primes liées au capital		6 760 209	85 163 586
Réserves		(2 623 216)	(73 049 369)
Résultat		(3 802 327)	(9 875 913)
Total des capitaux propres		1 946 267	3 700 398
Passifs non courants			
Avances remboursables	11	2 781 519	2 629 865
Autres emprunts obligataires	12	1 826 032	3 157 352
Dette de location LT	15	926 824	1 057 309
Provisions non courantes	13	187 333	188 660
Total des passifs non courants		5 721 708	7 033 185
Passifs courants			
Provisions courantes	14	–	260 000
Fournisseurs et comptes rattachés	16	638 735	843 010
Dette de location CT	15	287 844	288 635
Autres emprunts obligataires CT		1 254 692	
Autres passifs courants	17	1 072 339	1 488 563
Total des passifs courants		3 253 609	2 880 209
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		10 921 585	13 613 792

État du résultat global

(Montants en euros)	Note	Au 30 juin		
		2020	2019 ajusté	2019 publié
Produits opérationnels	18			
Chiffre d'affaires net		-	-	-
Crédit d'impôt Recherche		743 633	1 002 471	1 002 471
Subventions		479 698	6 037	6 037
Autres produits		27 360	47 220	47 220
Total des produits		1 250 691	1 055 728	1 055 728
Charges opérationnelles	19			
Coût de revient des ventes		-	-	-
Recherche et Développement		(2 860 082)	(3 879 619)	(3 879 619)
Frais commerciaux		-	(10 994)	(10 994)
Frais généraux		(1 664 309)	(2 239 654)	(2 239 654)
Total des charges		(4 524 390)	(6 130 266)	(6 130 266)
Résultat opérationnel		(3 273 699)	(5 074 538)	(5 074 538)
Produits financiers*		-	2 064	119 242
Charges financières		(528 628)	(514 275)	(514 275)
Résultat financier	21	(528 628)	(512 210)	(395 033)
Résultat courant avant impôt		(3 802 327)	(5 586 749)	(5 469 571)
Impôt sur les sociétés		-	-	-
Résultat net		(3 802 327)	(5 586 749)	(5 469 571)
Autres éléments du résultat global non recyclable				
Écarts actuariels sur les régimes de retraite	13	13 835	(29 353)	(29 353)
Variation JV BSA Kreos*		17 669	117 178	-
Résultat global		(3 770 823)	(5 498 924)	(5 498 924)
Nombre moyen pondéré d'actions		25 683 846	21 765 438	21 765 438
Résultat net par action		(0.15)	(0.25)	(0.25)
Résultat dilué par action		(0.15)	(0.25)	(0.25)

* Les variations de Juste valeur qui étaient reconnues en produits/charges financières sont désormais comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Tableau des flux de trésorerie

Au 30 juin

<i>(Montants en euros)</i>	2020	2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat de l'exercice	(3 802 327)	(5 469 571)
Réconciliation du résultat net et de la trésorerie utilisée pour les activités opérationnelles		
Amortissements et dépréciations	198 164	227 555
Moins valeur de cession	265	–
Provisions	(261 528)	2 676
Subventions publiques	47 552	(16 500)
Résultat financier	355 321	71 538
Contrats de location	177 355	176 653
Charges calculées liées aux paiements en actions	259 908	95 398
Engagement de retraite	13 832	13 661
Autres	(12 449)	–
Capacité d'autofinancement avant résultat financier et impôt	(3 023 904)	(4 898 590)
Stocks	–	–
Créances clients et comptes rattachés	–	(5 184)
Autres créances	437 371	(820 783)
Fournisseurs	(205 956)	171 894
Autres passifs courants	4 721	481 436
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	(2 787 769)	(5 071 228)
Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	(22 176)	(14 609)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	–	–
Acquisitions (diminution) d'immobilisations financières	185 867	(684)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	163 691	(15 293)
Augmentation (diminution) des Avances Remboursables	–	–
Augmentation (diminution) des Emprunts et Dettes financières	(1 339 921)	(1 080 587)
Paie ment de dettes de loyers	(168 150)	(164 946)
Actions d'autocontrôle	3 542	(19 237)
Augmentation de capital	2 341 489	941 898
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	836 960	(322 873)
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 791 500	15 629 424
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	5 004 383	10 220 030
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	(1 787 117)	(5 409 394)

État des variations des capitaux propres

(Montants en euros)	Capital social				Résultat	Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Primes liées au capital	Réserves		
Au 31 décembre 2018	21 606 363	1 296 382	83 717 369	(60 088 048)	(13 571 113)	11 354 591
Affectation du résultat				(13 571 113)	13 571 113	–
Augmentation de capital	2 761 858	165 711	-			165 711
Résultat net					(9 875 913)	(9 875 913)
Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission			(293 189)			(293 189)
Neutralisation des actions propres				(13 430)		(13 430)
Exercice de BSA			1 017 086			1 017 086
ORNAN2019			722 320			722 320
Variation Juste valeur				258 494		258 494
Écarts actuariels				(6 116)		(6 116)
Paiements fondés sur des actions				370 843		370 843
Au 31 décembre 2019	24 368 221	1 462 093	85 163 586	(73 045 322)	(9 875 913)	3 700 398
Affectation du résultat				(9 888 362)	9 875 913	(12 449)
Imputation Report à nouveau vers Prime d'Emission			(80 000 000)	80 000 000		–
Augmentation de capital	2 491 797	149 508	(149 508)			–
Résultat net					(3 802 327)	(3 802 327)
Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission			(162 500)			(162 500)
Neutralisation des actions propres				23 103		23 103
Exercice de BSA			3 989			3 989
Emission ORNAN2019			1 904 641			1 904 641
Variation Juste Valeur				17 669		17 669
Écarts actuariels				13 835		13 835
Paiements fondés sur des actions				259 908		259 908
Au 30 Juin 2020	26 860 018	1 611 601	6 760 209	(2 623 216)	(3 802 327)	1 946 267

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : ENTITE PRESENTANT LES ETATS FINANCIERS

Le Groupe est présentée au chapitre I de ce document ainsi que les faits marquants du premier semestre 2020. Les événements postérieurs à la clôture sont présentés dans la Note 24 de ce chapitre.

NOTE 2 : PRINCIPES GENERAUX ET DECLARATION DE CONFORMITE

Remarques préliminaires :

Les comptes consolidés résumés du Groupe sont exprimés en euros, sauf indication contraire.

Le Groupe a enregistré, le 16 novembre 2017, la filiale Pixium Vision, LLC, domiciliée dans l'État du Delaware, États-Unis. Avec le démarrage de l'étude de faisabilité aux US début 2020, la filiale a enregistré une activité d'étude clinique. Au 30 juin 2020, elle a été considérée comme significative pour l'établissement des comptes semestriels de Pixium Vision, SA, et justifiait l'établissement de comptes semestriels consolidés pour le Groupe.

La date de clôture des comptes consolidés semestriels résumés est fixée au 30 juin 2020.

Les comptes consolidés semestriels résumés de l'exercice clos le 30 juin 2020 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration le 23 juillet 2020.

Principes généraux et déclaration de conformité

En application du règlement européen n°1606 / 2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers du Groupe au 30 juin 2020 ont été établis en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standard*) tel qu'approuvé par l'Union européenne à la date de préparation de ces états financiers.

Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne diffère sur certains aspects du référentiel IFRS publié par l'IASB. Néanmoins, le Groupe s'est assurée que les informations financières pour les périodes présentées n'auraient pas été substantiellement différentes si elle avait appliqué le référentiel IFRS tel que publié par l'IASB.

Les normes internationales comprennent les normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*), les normes IAS (*International Accounting Standards*) ainsi que les interprétations SIC (*Standing Interpretations Committee*) et IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*).

Les comptes ont été établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne en vigueur au 30 juin 2020 et ceci pour toutes les périodes présentées.

Ces dernières sont disponibles sur le site Internet de la Commission européenne :

https://ec.europa.eu/info/law/international-accounting-standards-regulation-ec-no-1606-2002/amending-and-supplementary-acts/acts-adopted-basis-regulatory-procedure-scrutiny-rps_en

Ces états financiers sont également conformes aux normes et interprétations adoptées par l'IASB à la même date.

Continuité d'exploitation

L'hypothèse de continuité d'exploitation a été retenue par la Direction du Groupe, compte tenu des éléments suivant :

- Les capitaux propres du Groupe sont positifs et restent au 30 juin 2020 de 1,9 million d'euros.
- La trésorerie au 30 juin 2020 est positive à 5,0 millions d'euros. La trésorerie a été renforcée au cours du premier semestre 2020 par le tirage de deux tranches supplémentaires de 1,25 million d'euros correspondant au contrat d'obligations convertibles (ORNAN 2019) avec European Select Growth Opportunity Fund (ESGO) signé le 5 novembre 2019. Le Groupe estime pouvoir tirer une ou plusieurs tranches sur le S2 2020 sur la base des conditions actuelles de prix et de liquidité.
- Le Groupe a obtenu en Juillet 2020 2.2 millions d'euros d'avance remboursable lié au programme de recherche "Sight Again" et attend 0.5m€ de subvention supplémentaire dans le cadre du même projet. Ces montants correspondent aux dépenses engagées dans l'étape-clé 3 et 4 du projet.
- Pixium Vision a annoncé le 6 juillet dernier, le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription, soit 7,3m€ brut de frais de gestion levés pour financer l'étude pivot PRIMavera sur les 12 prochains mois.

NOTE 3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Brevets, licences, marques	10 499 989	10 499 989
Logiciels	217 988	217 988
Total coût historique	10 717 977	10 717 977
Amort. cumulé des brevets, licences, marques	3 631 414	3 537 914
Amortissements cumulés des logiciels	217 988	217 988
Pertes de valeur	4 600 682	4 600 691
Amortissements cumulés	8 450 083	8 356 593
Total net	2 267 894	2 361 384

Les actifs incorporels sont constitués principalement des brevets acquis par le Groupe en 2012 pour ses activités de recherche et développement d'IRIS®. En application de la norme IAS 36, le Groupe a enregistré une perte de valeur des brevets relatifs au projet IRIS® de 4,6 millions d'euros au cours de l'exercice 2018. En 2019, le Groupe a poursuivi sa revue des brevets et a décidé de ne pas en maintenir certains conduisant à une perte de valeur résiduelle de 69 453 euros. Au cours du premier semestre 2020, aucune nouvelle perte de valeur n'a été identifiée.

NOTE 4 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2020
Matériel industriel et de laboratoire	1 728 662	16 020	(67 018)	1 677 664
Agencement des constructions	471 352	–	–	471 352
Matériel informatique	209 528	5 264	–	214 793
Mobilier de bureau	311 430	446	(7 564)	304 312
Immobilisations en cours	–	446	–	446
Autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Total brut	2 720 973	22 176	(74 582)	2 668 567
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	1 342 273	52 558	(47 800)	1 347 032
Amortissement cumulé des agencements des constructions	349 516	27 518	–	377 034
Amortissement cumulé du matériel informatique	186 767	5 716	–	192 483
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	255 932	18 881	(7 299)	267 514
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Pertes de valeur	102 106	–	(19 218)	82 887
Total des amortissements cumulés	2 236 595	104 673	(74 317)	2 266 951
Total net	484 378	(82 498)	(265)	401 616

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2019	Augmentation	Diminution	31/12/2019
Matériel industriel et de laboratoire	1 712 140	16 522	–	1 728 662
Agencement des constructions	471 352	–	–	471 352
Matériel informatique	193 140	16 389	–	209 528
Mobilier de bureau	309 476	1 953	–	311 430
Immobilisations en cours	805	–	(805)	–
Autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Total brut	2 686 914	34 864	(805)	2 720 973
Amortissement cumulé du matériel industriel et de laboratoire	1 209 402	132 871	–	1 342 273
Amortissement cumulé des agencements des constructions	294 351	55 166	–	349 516
Amortissement cumulé du matériel informatique	175 455	11 312	–	186 767
Amortissement cumulé du mobilier de bureau	199 493	56 439	–	255 932
Amortissement cumulé des autres immobilisations corporelles	–	–	–	–
Pertes de valeur	102 106	–	–	102 106
Total des amortissements cumulés	1 980 807	255 788	–	2 236 595
Total net	706 107	(220 924)	(805)	484 378

Au cours du premier semestre 2020, le Groupe a fait l'acquisition de matériel de laboratoire et informatique pour 21 284 euros.

NOTE 5 : DROITS D'UTILISATION

Le tableau ci-dessous présente les droits d'utilisation par catégorie :

<i>(Montants en euros)</i>	Biens immobiliers	Autres actifs	Total
Au 30 Juin 2020			
Contrats	1 556 957	50 380	1 607 337
Modification de contrat	30 413	5 950	36 363
Total brut	1 587 370	56 330	1 643 700
Amortissements	422 541	37 286	459 826
Total net	1 164 829	19 045	1 183 874

<i>(Montants en euros)</i>	Biens immobiliers	Autres actifs	Total
Au 31 Décembre 2019			
Contrats	1 556 957	50 380	1 607 337
Modification de contrat	14 888	5 950	20 838
Total brut	1 571 845	56 330	1 628 175
Amortissements	279 073	24 745	303 819
Total net	1 292 772	31 585	1 324 356

Les éléments de dettes de loyer sont présentés en Note 15.

NOTE 6 : ACTIFS FINANCIERS NON-COURANTS

<i>(Montants en euros)</i>	01/01/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2020
Dépôts et cautionnements	76 862	1 558	–	78 420
Caution de financement	259 763	33 497	(203 385)	89 875
Total brut	336 625	35 055	(203 385)	168 295
<i>(Montants en euros)</i>				
	01/01/2020	Augmentation	Diminution	30/06/2020
Provisions, dépôts et cautionnements	–	–	–	–
Total des provisions	–	–	–	–
Total net	336 625	35 055	(203 385)	168 295

Les actifs financiers non courants comprennent le dépôt de garantie versé au bailleur pour les locaux du Groupe.

Les cautions de financement correspondent essentiellement aux paiements anticipés de la dernière mensualité des tranches A et B du financement obligataire mis en place avec profit de Kreos Capital. Au cours du premier semestre 2020, le Groupe s'est fait rembourser de 140k€ correspondant à la caution liée à la Tranche B. Concernant la caution liée à la Tranche A, le remboursement est étalé sur les trois dernières échéances. Le premier remboursement est intervenu en Juin 2020 pour 46.9k€.

NOTE 7 : STOCKS ET EN-COURS

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Stocks de matières premières	624 041	624 041
Stocks de produits finis	225 272	225 272
Total coût historique	849 313	849 313
Dépréciation des stocks et en-cours	849 313	849 313
Total des stocks et en-cours en valeur nette	-	-

Les stocks bruts correspondent à des éléments liés au dispositif IRIS. Ils ont été totalement dépréciés lors de l'exercice 2018, en application de la norme IAS36. Le Groupe, en l'absence de produits à commercialiser, ne comptabilise pas de stock ou en-cours de production.

NOTE 8 : AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'analysent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Fournisseurs, avances et acomptes	85 861	72 181
État, Crédit d'Impôt Recherche, CICE	760 898	1 692 137
État, TVA	130 693	78 582
Produits à recevoir	471 000	260 000
Contrat liquidité	64 587	52 231
Charges constatées d'avance	367 698	148 733
Autres	9 313	6 212
Total net	1 890 050	2 310 076

Au 30 juin 2020, les autres actifs courants sont principalement constitués du Crédit d'Impôt Recherche à recevoir au titre de 2020 pour 743 633 euros. Il convient de noter que le Groupe prévoit un montant de CIR au titre de la totalité de l'exercice 2020 plus faible qu'en 2019 en raison des subventions et avances remboursable à recevoir sur la seconde partie d'année. Ces montants seront déduits de l'assiette des dépenses du CIR 2020.

Le produit à recevoir de 471 000 euros enregistré en 2020 correspond à la partie subvention du projet Sight Again liée à la finalisation de l'étape-clé 03 et de l'étape-clé 04.

En 2020, les charges constatées d'avance comprennent pour l'essentiel les dépenses liées aux loyers.

Crédit d'Impôt Recherche

Le Groupe bénéficie des dispositions des articles 244 quater B et 49 septies F du Code Général des Impôts relatives au crédit d'impôt recherche. Conformément aux principes décrits en note 3.13 de l'annexe aux comptes IFRS établis au 31 décembre 2019, le crédit d'impôt recherche est comptabilisé en « autres produits » au cours de l'année à laquelle se rattachent les dépenses de recherche éligibles.

L'évolution de ce crédit d'impôt recherche au cours des deux derniers exercices se présente comme suit :

Évolution de la créance de crédit d'impôt recherche (en euros)	Montant
Créance au 01/01/2019	1 267 969
Produit d'exploitation	1 718 149
Paielement reçu	(1 337 232)
Créance au 31/12/2019	1 648 886
	Montant
Créance au 01/01/2020	1 648 886
Produit d'exploitation	743 633
Paielement reçu	(1 674 872)
Créance au 30/06/2020	717 647

NOTE 9 : TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie s'analyse comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Disponibilités	5 004 384	6 791 500
Dépôts à terme	–	–
Valeurs mobilières de placement	–	–
Total net	5 004 384	6 791 500

NOTE 10 : CAPITAL

10.1 Capital émis

Le capital social, au 30 juin 2020, s'établit à 1 611 601,08 euros (Un million six cent onze mille six cent un euros et huit centimes). Il est divisé en 26 860 018 actions entièrement souscrites et libérées d'un montant nominal de 0,06 euro.

Ce nombre s'entend hors Actions Gratuites (« AGA »), Bons de Souscription d'Actions (« BSA »), Bons de Souscription de Parts de Créateur d'Entreprise (« BSPCE ») attribués à certains investisseurs et à certaines personnes physiques, salariées ou non du Groupe.

Toutes les actions donnent droit à leurs titulaires à une part proportionnelle des résultats et de l'actif net du Groupe.

Le tableau ci-dessous présente l'historique du capital pour les deux périodes présentées :

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
	Solde au 31 décembre 2018	1 296 382 €	83 717 369 €	21 606 363	0,06 €
8 Janvier 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(50 000) €		
9 Janvier 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		336 000 €		
9 Janvier 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(6 720) €		
15 Janvier 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		324 000 €		
15 Janvier 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(6 480) €		
18 Février 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		75 000 €		

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
18 Février 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(1 500) €		
5 Mars 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		79 000 €		
5 Mars 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(1 580) €		
26 Mars 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		75 000 €		
26 Mars 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(1 500) €		
4 Avril 2019	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA Kepler Cheuvreux	33 000 €	(33 000) €	550 000	0,06 €
30 Avril 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		32 000 €		
30 Avril 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(640) €		
6 Mai 2019	Exercice BSPCE 05/02/2014		13 368 €		
9 Mai 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		77 500 €		
9 Mai 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(1 550) €		
29 Mail 2019	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSPCE	13 368 €	(13 368) €	222 797	0,06 €
29 Mai 2019	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA Kepler Cheuvreux	4 200 €	(4 200) €	70 000	0,06 €
24 Juillet 2019	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des AGA 2018	6 714 €	(6 714) €	111 900	
24 Juillet 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		37 500 €		
24 Juillet 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(750) €		
01 Août 2019	Exercice BSA Kepler Cheuvreux 21/12/18		25 000 €		
01 Août 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(500) €		
18 Octobre 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(10 000) €		
6 Novembre 2019	Rachat de la souscription aux BSA Kepler Cheuvreux au prorata des BSA restants		(389) €		
6 Novembre 2019	Tirage première tranche ORNAN2019 (125 Notes)		1 250 000 €		
6 Novembre 2019	Souscription première tranche ORNAN2019 (2,5%)		(31 250) €		
6 Novembre 2019	Frais d'engagement première tranche ORNAN2019 (4%)		(50 000) €		
12 Novembre 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(1 200) €		
19 Novembre 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(29 130) €		
01 Décembre 2019	Frais comptabilisés en moins de la prime d'émission		(100 000) €		
12 Décembre 2019	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des AGA 2017	8 652 €	(8 652) €	144 200	
12 Décembre 2019	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA Kepler Cheuvreux	2 700 €	(2 700) €	45 000	
12 Décembre 2019	Conversion ORNAN2019 du 05/11/2019	97 078 €	(97 078) €	1 617 961	
	Solde au 31 Décembre 2019	1 462 093 €	85 582 836 €	24 368 221	0,06 €
11 Février 2020	Exercice BSPCE 05/02/2014		2 678 €		
12 Février 2020	Conversion ORNAN2019 du 05/11/2019	32 113	(32 113)	535 221	0,06 €
12 Février 2020	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSPCE	2 678	(2 678) €	44 632	0,06 €

Date	Nature des opérations	Capital	Prime d'émission	Nombre d'actions	Nominal
19 Février 2020	Tirage deuxième tranche ORNAN2019 (125 Notes)		1 250 000 €		
19 Février 2020	Souscription deuxième tranche ORNAN2019 (2,5%)		(31 250) €		
19 Février 2020	Frais d'engagement deuxième tranche ORNAN2019 (4%)		(50 000) €		
21 Février 2020	Exercice BSA 18/03/2013		1 312 €		
04 Avril 2020	Conversion ORNAN2019 du 19/02/2019	54 911 €	(54 911) €	915 175	0,06 €
04 Avril 2020	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires au titre des BSA	1 312 €	(1 312) €	21 859	0,06 €
05 Mai 2020	Tirage troisième tranche ORNAN2019 (125 Notes)		1 250 000 €		
05 Mai 2020	Souscription troisième tranche ORNAN2019 (2,5%)		(31 250) €		
05 Mai 2020	Frais d'engagement troisième tranche ORNAN2019 (4%)		(50 000) €		
28 Mai 2020	Conversion ORNAN2019 du 19/02/2019	56 648 €	(56 648) €	944 141	0,06 €
28 Mai 2020	Conversion ORNAN2019 du 05/05/2019	1 846 €	(1 846) €	30 769	0,06 €
28 Mai 2020	Imputation Report à nouveau vers Prime d'Emission		(80 000 000) €		
	Solde au 30 juin 2020	1 611 601	7 774 818	26 860 018	0,06 €

Sur le premier semestre 2020, le Conseil d'administration a constaté :

- l'exercice de 127.340 BSA Kepler Cheuvreux donnant lieu à l'émission de 21.859 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro,
- l'exercice de 260.000 BSPCE donnant lieu à l'émission de 44 632 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro,
- la conversion de 170 ORNAN donnant lieu à l'émission de 2 425 306 actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro.

Le Conseil d'administration a ainsi procédé à l'augmentation du capital social pour un montant total de 149.508 euros portant le nombre d'actions constituant le capital social du Groupe à 26 860 018.

10.2 Bons de souscription d'actions, bons de souscription de parts de créateur d'entreprise et actions gratuites

Le Groupe a émis des bons de souscription d'actions (BSA), des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE), des stock-options (SO) et des actions gratuites (AGA) comme suit :

Type	Date	Nombre total d'instruments émis à l'origine	Nombre d'instruments exercés	Nombre d'instruments caducs	Nombre d'instruments en circulation	Nombre d'actions potentielles (*)
BSA						
BSA 2013	18/03/2013	1 978 020	(1 621 467)	0	356 553	61 207**
BSA 2014	17/12/2014	40 000	0	0	40 000	41 200**
BSA 2015**	23/06/2015	33 333	0	0	33 333	34 332**
New BSA 2016 KREOS	27/06/2017	140 935	0	0	140 935	422 805***
BSA 2018 KREOS	25/07/2018	1	0	0	1	165 430
BSPCE						
BSPCE 2013	18/03/2013	2 000 517	(1 143 092)	0	857 425	147 191**
BSPCE 2013	05/02/2014	2 809 933	(1 967 848)	0	842 085	144 557**
AGA						
AGA 2019-01	24/07/2019	20 000	0	0	20 000	20 000
AGA 2019-02	12/12/2019	375 000	0	(30 860)	344 140	344 140
AGA 2019-03	12/12/2019	56 250	0	0	56 250	56 250
SO						
SO 2019-01	02/10/2019	1 107 818	0	0	1 107 818	1 107 818
SO 2019-02	12/12/2019	50 000	0	0	50 000	50 000
Total		40 032 161	(36 152 760)	(30 860)	3 848 540	2 594 930

(*) Les instruments émis avant le 17/06/2014 (date du regroupement par 6 des actions de la Société) ont été ajustés en conséquence.

(**) Le nombre d'actions potentielles a été ajusté à l'issue de l'augmentation de capital du 7 mai 2018 en application des dispositions légales s'agissant des BSA et des BSPCE (mise en œuvre des mesures légales de protection des porteurs de valeurs mobilières) et selon les clauses d'ajustements prévues au plan d'AGA.

(***) Voir New BSA 2016 KREOS dans les conditions générales d'exercice ci-dessous

Conditions générales d'exercice :

BSPCE 2013 et BSA 2013

Compte tenu des opérations de regroupement par 6 des actions décidées par l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire du 24 avril 2014, six BSPCE 2013 ou six BSA 2013 (« les bons ») donnent le droit à leur titulaire de souscrire à une action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 0,06 euro, étant précisé que la parité d'exercice est désormais de six BSPCE 2013 ou six BSA 2013 pour 1,03 action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 0,06 euro par action à la suite de la réalisation de l'augmentation de capital du 7 mai 2018, laquelle a donné lieu à la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs de valeurs mobilières en application des dispositions légales.

Les bons pourront être exercés à tout moment jusqu'à la dixième année révolue à partir de la date d'attribution, ces derniers étant devenus exerçables en totalité compte tenu de l'introduction en bourse de la Société sur le marché Euronext à Paris (accélération du vesting prévu par le contrat d'émission).

BSA 2014

Chaque BSA 2014 donne le droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,80 euros étant précisé que la parité d'exercice est désormais d'un BSA 2014 pour 1,03 action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 6,80 euros par action à la suite de la réalisation de l'augmentation de capital du 7 mai 2018, laquelle a donné lieu à la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs de valeurs mobilières en application des dispositions légales. Le capital serait augmenté d'une somme de 2 472 euros par émission d'un nombre de 41 200 actions de valeur nominale de 0,06 euro, assortie d'une prime d'émission de 277 688 euros, représentant un montant total de souscription de 280 160 euros en cas d'exercice de la totalité des BSA 2014.

Les bons pourront être exercés jusqu'à la septième année révolue à partir de la date d'attribution et deviendront exerçables à raison de 1/36ème par mois à compter de la date d'attribution.

BSA 2015

Chaque BSA 2015 donne droit à son titulaire de souscrire à une action ordinaire à un prix de souscription de 6,23 euro étant précisé que la parité d'exercice est désormais d'un BSA 2015 pour 1,03 action ordinaire de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de souscription de 6,23 euros par action à la suite de la réalisation de l'augmentation de capital du 7 mai 2018, laquelle a donné lieu à la mise en œuvre des mesures de protection des porteurs de valeurs mobilières en application des dispositions légales. Le capital serait augmenté d'une somme de 2 059,92 euros par émission d'un nombre de 34 332 actions de valeur nominale de 0,06 euro, assortie d'une prime d'émission de 211 828,44 euros, représentant un montant total de souscription de 213 888,36 euros en cas d'exercice de la totalité des BSA 2015.

Les principales caractéristiques sont identiques en termes de contenu par rapport au Contrat d'émission applicable aux BSA 2014.

Les bons (BSPCE/BSA) ont été attribués aux personnes présentant les caractéristiques suivantes :

- Dirigeants soumis au régime fiscal des salariés et du Groupe ;
- Membre de comité d'étude ou exerçant les fonctions de censeur ou administrateur indépendant au sein du Groupe ;
- Participant de manière significative au développement scientifique ou économique du Groupe au moment de l'attribution ;
- Consultant, dirigeant ou associé des sociétés prestataires de services du Groupe.

AGA 2014

Le nombre total d'action attribuées dans ce plan est de 215 646 dont 64 068 ont été définitivement attribuées ainsi que l'a constaté par le Conseil d'administration du 16 février 2017. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

Chaque AGA a une période d'acquisition de 2 ans et une période de conservation de 2 ans.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 20.

AGA 2016

Le 28 janvier 2016, le Conseil d'Administration du Groupe a attribué 773 200 actions gratuites en deux plans.

Plan AGA ALL 2016

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 673 400 dont 300 000 actions attribuées aux mandataires sociaux, soit 90 000 actions à Bernard Gilly et 210 000 actions à Khalid Ishaque.

Ces actions étaient soumises aux conditions de performances suivantes ;

- Obtention du Marquage CE pour IRIS®II
- Résultats de l'étude de faisabilité de Prima positifs ; atteinte des critères d'évaluation de sécurité et de performance

Etant rappelé que ces conditions sont cumulatives.

Chaque AGA 2016 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an.

Le Conseil d'administration du 21 février 2018 a constaté qu'une condition de performance sur les deux avait été remplie et a décidé l'attribution définitive à hauteur de 50% du plan d'attribution initial. En conséquence, le conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 251 800 actions, assorties d'une période de conservation de 1 an. Les actions gratuites non attribuées ont été déclarées caduques.

Plan AGA 2016

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 99 800. Chaque AGA 2016 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance. Ces actions ont été définitivement attribuées par décision du Conseil d'administration du 7 février 2018 et sont assorties d'une période de conservation de 1 an.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 20.

AGA 2017

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 140 000 pour un seul bénéficiaire. A la suite de l'augmentation de capital réalisée le 7 mai 2018 et la mise en œuvre de la clause d'ajustement, le bénéficiaire, sous réserve de satisfaire les conditions prévues par le plan d'actions gratuites, recevra 144.200 actions gratuites. Chaque AGA 2017 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

Le Conseil d'administration du 12 décembre 2019 a constaté que la condition de présence avait été remplie. En conséquence, le conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 144.200 actions, assorties d'une période de conservation de 1 an.

L'incidence sur le résultat net des paiements fondés sur des actions est présentée en note 20.

BSA 2016 KREOS

Pixium Vision a émis le 27 septembre 2016 au profit de Kreos Capital un bon de souscription d'actions.

Le BSA 2016 KREOS donne droit à son titulaire de souscrire à 207 817 actions ordinaires à un prix de souscription de 5,2931 euros. Le capital serait augmenté d'une somme de 12 469,02 euros par émission d'un nombre unitaire de 207 817 actions de valeur nominale 0,06 euro, auquel s'ajoutera le montant nominal nécessaire à l'effet de protéger les droits du titulaire du BSA et un montant total de produits de souscription de 1 099 996,16 euros.

Ce bon est devenu caduque à la suite souscription des New BSA 2016 conformément à la décision de l'Assemblée Générale du 27 juin 2017 de substituer ce BSA 2016 par le New BSA 2016 ci-dessous.

New BSA 2016 KREOS

Conformément aux engagements pris par les parties lors du Venture Loan Agreement du 27 septembre 2016, et validé lors de l'Assemblée Générale du 27 juin 2017, le BSA 2016 KREOS a été substitué par les 140 935 New BSA 2016 KREOS. Chaque New BSA 2016 KREOS donne le droit de souscrire un nombre d'actions N égal à la formule suivante : $N = 1\,100\,000 / P / [\text{Nombre de BSA2016-KREOS}]$ où P est égal à 7,8050 euros ou dans l'hypothèse de la réalisation d'une nouvelle introduction en bourse à un prix inférieur à ce montant ou de toute émission de Valeurs Mobilières ultérieure à un Prix d'Exercice inférieur à ce montant intervenant dans le cadre d'une levée de fonds, au plus bas desdits montants. En tout état de cause, le nombre maximum d'actions à émettre a été plafonné à 422 805.

À la suite de l'augmentation de capital réalisée au cours du premier semestre 2018 à un prix de 1,87€, chaque New BSA 2016 KREOS donne le droit de souscrire à un nombre d'actions $N = 4,1738$, soit 588 235 actions. Néanmoins, en application du contrat d'émission des New BSA 2016 KREOS, au 30 juin 2020, le nombre maximal d'actions à créer est de 422 805 pour une augmentation de capital de 25 368,30 euros, dont le prix de souscription P s'établit à ce jour à 1,87 euros par référence au prix de souscription retenu dans le cadre de l'augmentation du capital dont la réalisation définitive a été constatée le 7 mai 2018.

BSA 2018 KREOS

À la suite de l'augmentation de capital susmentionnée à un prix de 1,87€, les 140 935 New BSA 2016 KREOS auraient dû donner le droit de souscrire à un nombre d'actions de 588 235 actions, supérieur au plafond de 422 805 actions. En conséquence, le Conseil d'Administration a décidé l'émission d'un bon de souscription BSA 2018 KREOS donnant droit à souscrire à 165 430 actions ordinaires de valeur 0,06 €, correspondant à la différence entre le nombre d'actions à souscrire et le plafond de l'autorisation des New BSA 2016 KREOS. Le prix de souscription des actions en exercice des BSA 2018 KREOS est de 1,87 € correspondant au prix de l'augmentation de capital 2018. En conséquence, au 31 décembre 2019, le nombre maximal d'actions à créer est de 165 430 pour une augmentation de capital de 9 925,80 euros.

BSA Kepler Cheuvreux 2017

Le 16 octobre 2017, un contrat de ligne de financement en fonds propres (Equity Line) a été conclu entre Pixium Vision et Kepler Cheuvreux afin d'accompagner le développement du Groupe. Dans le cadre de ce contrat, le Groupe a émis un total de 2.000.000 de bons donnant droit à la souscription d'un même nombre d'actions au profit de Kepler Cheuvreux qui, sous réserve que les conditions définies par les parties soient réunies, s'est engagée à les exercer au cours des 24 mois suivant la mise en place du financement en Equity Line. Au 31 décembre 2018, 2 000 000 bons de souscription ont été exercés portant le solde de bons de souscriptions exerçables à zéro.

AGA 2018

Le nombre total d'actions attribué dans ce plan est de 251 800 dont 25 700 actions attribuées à Khalid Ishaque, mandataire social.

Ces actions sont soumises aux conditions de performances suivantes ;

- PRIMA : dépôt du dossier de demande d'autorisation d'une étude pivot européenne à partir des informations utiles - puissance minimale nécessaire pour éliciter une perception lumineuse - issues des résultats à 6 mois de l'étude FIH française.
- PRIMA : réalisation des cinq implantations dans le cadre de l'étude américaine FIH.

Etant précisé que ces conditions sont cumulatives.

Chaque AGA 2018 a une période d'acquisition de 1 an et un période de conservation de 1 an.

Le Conseil d'administration du 24 juillet 2019 a constaté qu'une condition de performance sur les deux avait été remplie et a décidé l'attribution définitive à hauteur de 50% du plan d'attribution initial à compter du 25 juillet 2019. En conséquence, le conseil d'administration a constaté l'attribution définitive de 111.900 actions à compter du 25 juillet 2019, assorties d'une période de conservation de 1 an. Les actions gratuites non attribuées ont été déclarées caduques.

BSA Kepler Cheuvreux 2018

Le 21 décembre 2018, un contrat de ligne de financement en fonds propres (Equity Line) a été conclu entre Pixium Vision et Kepler Cheuvreux afin d'accompagner le développement du Groupe.

Dans le cadre de ce contrat, le Groupe a émis un total de 3.000.000 de bons donnant droit à la souscription d'un même nombre d'actions au profit de Kepler Cheuvreux qui, sous réserve que les conditions définies par les parties soient réunies, s'est engagée à les exercer au cours des 24 mois suivant la mise en place du financement en Equity Line. En 2019, 665.000 bons de souscription ont été exercés portant le solde à 2.335.000. Les 2.335.000 bons de souscription restant ont été annulés le 6 novembre 2019 à la suite de la mise en place d'un contrat d'émission d'Obligations Remboursables en Numéraire et/ou Actions Nouvelles (ORNAN 2019) (note 12).

AGA 2019-1

Le 24 juillet 2019, le Conseil d'administration du Groupe a attribué dans ce plan 20 000 actions gratuites pour un seul bénéficiaire. Chaque AGA 2019-1 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

AGA 2019-2

Le 12 décembre 2019, le Conseil d'administration du Groupe a attribué dans ce plan 375 000 actions gratuites. Ces actions sont soumises aux conditions de performances suivantes :

- équipement de la totalité des patients continuant de faire partie de l'étude de faisabilité PRIMA en France et aux Etats-Unis des lunettes PRIMA 2 avec l'obtention de données cliniques à 6 mois, au plus tard le 31 décembre 2020,
- implantation de 100 % des patients de l'étude PrimaVera, au plus tard le 31 décembre 2021

Etant précisé que ces conditions sont indépendantes et conditionnant chacune 50% de l'attribution

Chaque AGA 2019-2 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an.

AGA 2019-03

Le 12 décembre 2019, le Conseil d'Administration du Groupe a attribué dans ce plan 56 250 actions gratuites pour un seul bénéficiaire. Chaque AGA 2019-3 a une période d'acquisition de 2 ans et un période de conservation de 1 an. Ces actions ne sont soumises à aucune condition de performance.

SO 2019-1

Le 2 octobre 2019, le Conseil d'Administration du Groupe a attribué 1.107.818 stock-options au Directeur Général.

Une fraction des stock-options (20%) attribuées sera acquise à compter du 13 mai 2020 sans condition de performance.

Pour le solde, la période d'acquisition est de 3 ans à compter du 13 mai 2020 et par 1/36ème par mois de présence. Parmi ces stock-options, une fraction sera soumise à plusieurs conditions de performance à réaliser au plus tard le 13 mai 2023.

La totalité des options seront définitivement acquises et exerçables au quatrième anniversaire de l'attribution et si les conditions de performance définies sont réalisées.

SO 2019-2

Le 12 décembre 2019, le Conseil d'administration du Groupe a attribué 50.000 stock-options pour un seul bénéficiaire. La période d'acquisition est de 3 ans démarrant à la date du premier anniversaire de l'attribution (attribution de 25% à l'issue d'un premier anniversaire et le solde à raison de 1/36ème par mois de présence à compter du premier anniversaire de l'attribution). La totalité des options seront définitivement acquises et exerçables au quatrième anniversaire de l'attribution.

NOTE 11 : AVANCES REMBOURSABLES

Bpifrance Financement a accordé à Pixium Vision une avance remboursable dans le cadre de sa participation au projet de R&D Structurant des Pôles de Compétitivité « SIGHT AGAIN ».

Cette aide d'un montant maximal de 5 225 680 euros se décompose de la manière suivante :

- Premier versement à la signature du contrat : 179 000 euros (Versement reçu en décembre 2014),
- Étape clé n°1 : 1 900 000 euros (versement reçu en juillet 2016),
- Étape clé n°2 : 879 000 euros (versement reçu en juillet 2018),
- Étape clé n°3 : 784 680 euros
- Étape clé n°4 : 1 483 000 euros.

L'avance remboursable sera remboursée selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- Année 1 au plus tard le 30 juin 2022 : 500 000 euros,
- Année 2 au plus tard le 30 juin 2023 : 750 000 euros,
- Année 3 au plus tard le 30 juin 2024 : 1 000 000 euros,
- Année 4 au plus tard le 30 juin 2025 : 1 500 000 euros,
- Année 5 au plus tard le 30 juin 2026 : 2 100 000 euros.

Soit un total de 5 850 000 euros.

À l'issue du remboursement de l'avance remboursable, Pixium Vision pourrait effectuer des versements complémentaires pendant une durée de deux années pouvant atteindre jusqu'à 2 490 000 euros en fonction de l'atteinte d'un chiffre d'affaires cumulé de 100 000 000 d'euros.

L'écart de valorisation de l'avance remboursable en fonction des taux retenus est comptabilisé en subvention (IAS20.10A). L'avance remboursable est actualisée à un taux de 11,5 % en référence au financement obligataire mis en place avec Kreos Capital.

La part à plus d'un an des avances remboursables est enregistrée en passifs non courants, tandis que la part à moins d'un an est enregistrée en passifs courants au titre des produits constatés d'avance (PCA).

L'effet de la « dés-actualisation » figure en frais financiers. (Cf. note 21)

Les remboursements sont dus en cas de réussite du projet. En cas d'échec, une clause de révision contractuelle permet, le cas échéant, un ajustement des retours financiers.

Le tableau ci-dessous présente le détail des dettes inscrites au bilan par tranche d'avance remboursable :

<i>(Montants en euros)</i>	Premier versement à la signature du contrat	Étape clé n°1	Étape clé n°2	Étape clé n°3	Étape clé n°4	Total
Bilan Dette ouverture 01/01/2020	159 145	1 689 229	781 491	-	-	2 629 865
(+) encaissements	-	-	-	-	-	-
(-) remboursement	-	-	-	-	-	-
PCA à l'encaissement	-	-	-	-	-	-
Intérêts capitalisés	9 177	97 412	45 066	-	-	151 654
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Bilan Dette au 30/06/2020	142 731	1 515 004	700 889	-	-	2 781 518
LT						2 781 518
CT						-
PCA reconnus en Subvention	-	-	-	-	-	-
PCA reconnus en Autres Passifs Courants	-	-	-	-	-	-
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt	4,57 %	5,69 %	6,48 %	7,55 %	9,03 %	-
Taux d'actualisation	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	-
Maturité en année	0-14	0-12	0-11	0-10	0-9	-

<i>(Montants en euros)</i>	Premier versement à la signature du contrat	Étape clé n°1	Étape clé n°2	Étape clé n°3	Étape clé n°4	Total
Bilan Dette ouverture 01/01/2019	142 731	1 515 004	700 889	-	-	2 358 623
(+) encaissements	-	-	-	-	-	-
(-) remboursement	-	-	-	-	-	-
PCA à l'encaissement	-	-	-	-	-	-
Intérêts capitalisés	16 414	174 225	80 602	-	-	271 242
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Bilan Dette au 31/12/2019	159 145	1 689 229	781 491	-	-	2 629 865
LT						2 629 865
CT						-
PCA reconnus en Subvention	-	-	-	-	-	-
PCA reconnus en Autres Passifs Courants	-	-	-	-	-	-
(+) / (-) autres mouvements	-	-	-	-	-	-
Taux d'intérêt	4,57 %	5,69 %	6,48 %	7,55 %	9,03 %	-
Taux d'actualisation	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	11,5 %	-
Maturité en année	0-14	0-12	0-11	0-10	0-9	-

Taux d'intérêts : ils sont calculés en fonction du calendrier de paiement des remboursements.

Taux d'actualisation : il correspond au taux de marché retenu pour Pixium Vision.

NOTE 12 : FINANCEMENT ET INSTRUMENTS FINANCIERS

Principales caractéristiques des obligations amortissables 2016

Le 27 septembre 2016, Pixium Vision a signé avec la société « KREOS Capital » un financement obligataire d'un montant initial de 11 millions d'euros, tiré à hauteur de 8 millions d'euros en deux tranches le 28 mars 2017 et le 30 juin 2017. Il est composé de 8 millions d'obligations de valeur nominale 1 euro. Une troisième tranche optionnelle de 3 millions d'euros n'a pas été tirée et est caduque.

Chacune des tranches amortissables porte un intérêt de 11,5 %. Les échéances sont respectivement le 1er septembre et le 1er juin 2020. Les remboursements pour chaque tranche sont mensuels et interviennent en 33 mois avec un différé de 9 mois et de 3 mois respectivement pour la première et la deuxième tranche. Les intérêts sont payés mensuellement dès le tirage.

Pour cet emprunt, Pixium Vision a supporté des frais de transaction.

Le 25 juillet 2018, Pixium Vision a signé avec la société « KREOS Capital » un amendement au contrat de financement obligataire signé le 27 septembre 2016. Cet amendement a conduit au remboursement anticipé de la Tranche A de l'emprunt obligataire à hauteur de 1,6 million d'euros donnant lieu à l'annulation du même nombre d'obligations (1.600.000), par l'émission concomitante de 1,6 million d'euros d'obligations convertibles ("Obligations convertibles 2018"). La durée totale du financement, ainsi que le taux de financement, n'ont pas été modifiés.

Le 25 juillet 2018, le Groupe a émis 1,6 million d'obligations convertibles de valeur nominale 1 euro (« Obligations convertibles 2018 »), pour un montant de 1,6 million d'euros, au bénéfice du porteur unique KREOS Capital. Le coupon annuel des obligations convertibles est de 11,5% payable mensuellement. La date de remboursement des obligations convertibles est le 1er septembre 2020, avec faculté de prorogation par le Groupe à raison de deux périodes d'extension de 6 mois, soit jusqu'au 1er septembre 2021.

En cas de mise en œuvre de la faculté de conversion, le nombre d'actions à recevoir par le porteur des obligations convertibles est déterminé selon le calcul suivant : Nombre d'actions à recevoir = CR * Nombre d'obligations converties. Le ratio de conversion, $CR = 1 / (P - D)$, où P est égal à 2,2767 euros et D correspond au total des dividendes versés par le Groupe entre le 1er août 2018 et la date de conversion (étant précisé P sera augmenté de 5 % en cas de mise en œuvre de la faculté d'extension de six mois et de 10 % en cas d'usage de la faculté d'extension de 12 mois) et dans la limite d'un plafond de 1.000.000 d'actions ordinaires de valeur nominale 0,06 euro.

En l'absence de paiement de dividendes sur la période de conversion ou de mise en œuvre de la faculté d'extension, le nombre d'actions à créer serait de 702 772 en cas d'exercice de la totalité des obligations convertibles. En cas de conversion, l'admission des actions ordinaires aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext à Paris sera demandée sous le code ISIN existant des actions ordinaires de Pixium Vision (FR0011950641). Les nouvelles actions ordinaires seront immédiatement assimilées aux actions ordinaires existantes de Pixium Vision et porteront jouissance courante.

Le contrat d'émission prévoit l'absence de mise en œuvre de la faculté de conversion pendant 6 mois à compter du 1er août 2018.

Pour cette obligation, Pixium Vision a supporté des frais de transaction.

Juste valeur des BSA Kreos

Pixium Vision a émis, au profit d'une entité affiliée à Kreos Capital, un nombre total de 140 936 bons de souscription d'actions (Cf. note 10.2 "BSA KREOS 2018" et « New BSA Kreos 2016 ») donnant droit à la souscription d'un nombre total de 588 235 actions ordinaires nouvelles du Groupe de valeur nominale de 0,06 euro à un prix de 1,87 euros. La juste valeur de ces BSA ressort à 69 810 euros, comptabilisée au passif de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires ». La juste valeur a été estimée au 31 décembre 2019 par un expert en évaluation selon la méthode dite de « Black & Scholes ». Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global.

Principales caractéristiques des ORNAN 2019

Le 5 novembre 2019, le Groupe a mis en place un contrat de financement avec European Select Growth Opportunities Fund (ESGO) d'un montant maximum de 10 millions d'euros sous forme d'obligations remboursables en numéraire et/ou en actions nouvelles (ORNAN 2019) sur une durée maximale de 30 mois. Le Groupe a également annoncé le tirage d'une première tranche d'obligations pour un montant de 1,25 million d'euros, sous la forme d'une émission de 125 ORNAN 2019 d'un montant nominal de 10.000 euros chacune.

Les ORNAN 2019 ne portent pas de coupon et leur échéance est de 1 an à compter de leur émission, soit le 5 novembre 2020. Elles confèrent à leur porteur la faculté d'obtenir sur conversion, au choix du Groupe : (i) l'attribution d'actions nouvelles, et/ou (ii) l'attribution d'un montant en numéraire à hauteur de tout ou partie du montant faisant l'objet de la demande de conversion par l'Investisseur.

- **Paiement en actions :**

$$N = V_n / P$$

Avec :

« N » : correspondant au nombre d'actions ordinaires du Groupe à remettre à l'Investisseur ;

« V_n » : correspondant à la valeur nominale d'une Obligation, soit 10 000 euros ;

« P » : correspondant à 92 % du plus bas cours moyen quotidien pondéré par les volumes de l'action du Groupe sur les jours de bourse durant lesquels l'Investisseur n'a vendu aucune action du Groupe sur le marché, parmi les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de réception d'une notice de conversion par le Groupe, lequel devra être au moins égal au prix minimum d'émission des actions nouvelles fixé par l'assemblée générale (soit au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action du Groupe des trois (3) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission (i.e. à la date de réception de la Conversion Notice), éventuellement diminuée d'une décote maximum de 20 %).

- **Paiement en numéraire :**

$$M = (V_n / P) * C$$

Avec :

« M » : correspondant au montant en numéraire à payer ;

« V_n » : correspondant à la valeur nominale d'une Obligation, soit 10 000 euros ;

« P » : correspondant à 92 % du plus bas cours moyen quotidien pondéré par les volumes de l'action du Groupe sur les jours de bourse durant lesquels l'Investisseur n'a vendu aucune action du Groupe sur le marché, parmi les 10 jours de bourse précédant immédiatement la date de réception d'une notice de conversion par le Groupe, lequel devra être au moins égal au prix minimum d'émission des actions nouvelles fixé par l'assemblée générale (soit au moins égal à la moyenne pondérée des cours de l'action du Groupe des trois (3) dernières séances de bourse précédant la fixation du prix d'émission (i.e. à la date de réception de la Conversion Notice), éventuellement diminuée d'une décote maximum de 20 %).

« C » : correspondant au cours moyen pondéré par les volumes de l'action du Groupe à la date de réception d'une notice de conversion par le Groupe.

L'émission des tranches d'Obligations postérieures donnant lieu à l'émission de bons d'émission d'ORNAN 2019 est conditionnée au transfert de Pixium Vision sur Euronext Growth Paris. Ces émissions feront l'objet d'une communication dédiée.

NOTE 13 : PROVISIONS NON COURANTES

Les provisions non courantes sont principalement constituées d'engagements de retraite à plus d'un an.

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Engagements de retraite	187 333	186 732
Autres provisions	–	1 928
Total net	187 333	188 660

Les engagements d'indemnités de départ en retraite s'analysent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	Montant
Au 31/12/2018	(153 399)
Coût des services rendus (charge opérationnelle)	(24 806)
Charge d'intérêt (charge financière)	(2 410)
Prestation payée	-
Gain actuariel	(6 116)
Au 31/12/2019	(186 732)
Coût des services rendus (charge opérationnelle)	(13 718)
Charge d'intérêt (charge financière)	(719)
Prestation payée	-
Ecart actuariel	13 835
Au 30/06/2020	(187 333)

Le Groupe procède chaque année à une évaluation externe de ses engagements de retraite consistant en indemnités lors du départ en retraite. Le montant comptabilisé pour le premier semestre de 2020, correspond à la moitié de l'estimation prévisionnelle annuelle réalisée par l'évaluateur.

Le Groupe n'a pas constaté de départ à la retraite sur la période.

NOTE 14 : PROVISIONS COURANTES

Au 31 décembre 2019, le Groupe avait constitué une provision courante de 260 000 euros correspondant à la partie subvention de l'EC03 du projet Sight Again comptabilisée en "Produits à recevoir". Cette provision reflétait le risque lié à la non-réception de la subvention. La subvention "Sight Again" ayant été accordée sur le premier semestre 2020, le groupe a repris cette provision.

NOTE 15 : DETTES DE LOYERS

<i>(Montants en euros)</i>	Non courant	Courant	Total
Au 30 Juin 2020			
Dettes de loyers - immobilier	920 042	275 302	1 195 344
Dettes de loyers - autres	6 782	12 542	19 324
Total - Dettes de loyers	926 824	287 844	1 214 667

<i>(Montants en euros)</i>	Non courant	Courant	Total
Au 31 Décembre 2019			
Dettes de loyers - immobilier	1 046 884	267 189	1 314 073
Dettes de loyers - autres	10 426	21 446	31 872
Total - Dettes de loyers	1 057 309	288 635	1 345 944

Les échéances de la dette de loyers se décomposent comme suit :

<i>(Montants en euros)</i>	S1 2020
N +1	287 844
N +2	288 810
N +3	296 638
N +4	212 886
N +5	106 882
Au-delà de 5 ans	21 609
Total	1 214 667

NOTE 16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Sur les fournisseurs et comptes rattachés, aucune actualisation n'a été pratiquée dans la mesure où les montants ne présentaient pas de délais de paiement supérieurs à 1 an à la fin de chaque exercice présenté.

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Fournisseurs et comptes rattachés	638 735	843 010
Total net	638 735	843 010

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants regroupent les dettes à court terme vis-à-vis des salariés et des organismes sociaux et fiscaux. Les produits constatés d'avance sont relatifs à la subvention reçue liée au Projet R&D "GrapheneCore 2".

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019
Dettes sociales	994 098	983 755
Dettes fiscales	29 669	33 749
Avances remboursables	–	–
Produits constatés d'avance	47 552	–
Emprunts et dettes financières à CT	1 254 692	468 737
Autres dettes	1 020	2 322
Total net	2 327 031	1 488 563

NOTE 18 : PRODUITS OPERATIONNELS

Les produits opérationnels se détaillent de la manière suivante :

<i>(Montants en euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
Chiffre d'affaires	–	–
Crédit d'Impôt Recherche	743 633	1 002 471
Subventions	479 698	6 037
Autres produits	27 360	47 220
Total net	1 250 691	1 055 728

NOTE 19 : CHARGES OPERATIONNELLES

Les dépenses de recherche et développement se ventilent comme suit :

<i>Dépenses de R&D (Montants en euros)</i>	30/06/2020	30/06/2019
Frais de personnel	1 545 346	1 409 234
Sous-traitance, collaboration et consultants	564 093	1 136 457
Fournitures de recherche	257 038	821 363
Location ⁽¹⁾	8 150	6 905
Amortissement du droit d'utilisation	121 353	117 666
Congrès, frais de déplacement	71 184	55 894
Frais de licences	35 404	36 479
Dotations aux provisions et amortissements	95 075	119 747
Divers - Prestation de service ⁽²⁾	137 301	165 079
Autres	25 139	10 796
Total net	2 860 082	3 879 619

(1) Les dépenses de location correspondent aux contrats de location non capitalisés

(2) Contrats de service associés aux contrats de location

Au 30 juin 2020, les frais de personnels incluent une charge liée aux paiements en action de 82 562 euros contre une charge de 3 834 euros un an auparavant.

Les frais de sous-traitance et les achats de fournitures de recherche ont baissé sur la période 2020 en raison de la suspension des activités cliniques et de recherches liées au COVID-19.

Par nature, la répartition des frais généraux est la suivante :

Frais généraux (Montants en euros)	30/06/2020	30/06/2019
Frais de personnel	954 148	1 506 450
Honoraires	289 428	260 521
Location ⁽¹⁾	13 756	9 218
Amortissement du droit d'utilisation	34 655	33 562
Assurances	22 109	23 418
Communication, frais de représentation et déplacement	120 565	203 480
Frais postaux et de télécommunication	23 685	29 905
Fournitures administratives et locations mobilières	7 841	9 779
Dotations aux provisions et amortissements	65 150	107 808
Divers - Prestation de service ⁽²⁾	28 843	29 542
Autres	104 131	25 972
Total net	1 664 309	2 239 654

(1) Les dépenses de location correspondent aux contrats de location non capitalisés

(2) Contrats de service associés aux contrats de location

Au 30 juin 2020, les frais de personnels incluent une charge liée aux paiements en action de 177 346 euros contre une charge de 91 564 euros un an auparavant.

En 2019, les frais de personnels incluent une charge liée aux paiements en action de 91 564 euros contre une reprise de provision sur les charges calculées de 0,7 million d'euros en 2018. De plus, le Groupe avait enregistré une charge exceptionnelle de 562k€ relative aux indemnités de départ de son Directeur général en mai 2019.

Les dotations aux provisions et amortissements ont baissé en 2020 en raison de la perte de valeur constatée au 31 décembre 2019 sur les brevets relatifs au projet IRIS®.

Les dépenses de coûts commerciaux et marketing se ventilent comme suit :

Frais commerciaux (Montants en euros)	30/06/2020	30/06/2019
Frais de personnel	–	–
Honoraires	–	5 851
Communication, frais de représentation et déplacement	–	2 202
Autres	–	2 940
Total net	–	10 994

Charges de personnel

Le Groupe employait 26 personnes au 30 juin 2020 contre 30 au 30 juin 2019.

Les frais de personnel s'analysent comme suit :

Dépenses de personnel (Montants en euros)	30/06/2020	30/06/2019
Salaires et traitements	1 472 874	1 876 981
Charges sociales	703 363	827 122
Charges sur engagement de retraite	14 437	12 456
Paie fondée sur des actions	259 908	95 398
Total net	2 450 582	2 811 957

En 2019, le Groupe a enregistré une charge exceptionnelle de 562k€ relatives aux indemnités de son Directeur Général comptabilisée entre "Salaires et traitements" et "Charges sociales" pour leur montant respectif.

NOTE 20 : PAIEMENTS EN ACTIONS

Les paiements en actions concernent l'ensemble des instruments financiers (BSPCE/BSA/AGA/SO) attribués à des salariés, des membres du Conseil d'administration non-salariés et des conseillers scientifiques. Les BSA liés aux obligations KREOS n'entrent pas dans la catégorie traitée dans la norme IFRS 2. Ils sont intégrés pour leur « fair value » au passif de l'état de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires » (Cf. Note 12)

La charge représentative de l'avantage octroyé est comptabilisée linéairement en charge de personnel sur la période d'acquisition des droits.

Le montant de la charge comptable annuelle liée à l'ensemble des paiements sur la base d'actions s'analyse comme suit :

En euros	30 juin 2020			30 juin 2019		
	R&D	G&A	Total	R&D	G&A	Total
AGA	77 677	65 198	142 874	3 834	91 564	95 398
AGA - Attribution du 11/12/2017	0	0	0	0	92 682	92 682
AGA - Attribution du 25/07/2018	0	0	0	3 834	(1 118)	2 716
AGA-01 - Attribution du 24/07/2019	7 469	0	7 469	0	0	0
AGA-02 - Attribution du 12/12/2019	70 207	11 670	81 877	0	0	0
AGA-03 - Attribution du 12/12/2019	0	53 528	53 528	0	0	0
SO	4 885	112 148	117 034	0	0	0
SO - Attribution du 02/10/2019	0	112 148	112 148	0	0	0
SO - Attribution du 12/12/2019	4 885	0	4 885	0	0	0
Total	82 562	177 346	259 908	3 834	91 564	95 398

* Les BSA liés aux obligations KREOS n'entrent pas dans la catégorie traitée dans la norme IFRS 2. Ils sont intégrés pour leur « fair value » au passif de l'état de la situation financière dans le poste « Autres emprunts obligataires » cf. Note 12

Les principales caractéristiques des plans sont représentées dans le tableau suivant :

	BSA			BCE			AGA				
	18/03 2013	05/02 2014	17/12 2014	23/06 2015	18/03 2013	02/10 2013	05/02 2014	17/12 2014	28/01 2016	11/12 2017	25/07 2018
Durée d'acquisition des droits	4 ans	4 ans	3 ans	3 ans	4 ans	4 ans	4 ans	2 ans	2 ans	2 ans	1 an
Durée de vie contractuelle	10 ans	10 ans	7 ans	7 ans	10 ans	10 ans	10 ans	-	-	-	-
Durée de vie moyenne attendue de l'instrument	6 ans	6 ans	4,5 ans	4,5 ans	6 ans	6 ans	6 ans	-	-	-	-
Nombre total d'instruments émis à l'origine ⁽¹⁾	329.668	136.666	40.000	33.333	333.419	137.432	468.319	215.646	773.200	140.000	251.800
Parité Instrument / Action ⁽²⁾	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Prix d'exercice (€) ⁽³⁾	0,06 €	0,06 €	6,80 €	6,23 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	N/A	N/A	N/A	N/A
Modèle d'évaluation utilisé	Black and Scholes										
Juste valeur de l'action à la date d'attribution ⁽⁴⁾	0,06 €	0,06 €	6,10 €	6,02 €	0,06 €	0,06 €	0,06 €	6,10 €	5,25 €	2,67 €	1,79 €
Volatilité attendue ⁽⁵⁾	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	45,0 %	-	-	-	-
Dividendes attendus	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Conditions de performance	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	OUI	N/A	OUI
Juste valeur de l'option ⁽⁶⁾	0,03 €	0,02 €	1,64 €	1,91 €	0,03 €	0,03 €	0,02 €	6,04 €	5,25 €	2,67 €	1,79 €

Date d'attribution (CA)	AGA 2019			SO 2019	
	24/07 2019	12/12 2019	12/12 2019	02/10 2019	12/12 2019
Durée d'acquisition des droits	2 ans	2 ans	2 ans	4 ans	4 ans
Durée de vie contractuelle	-	-	-	7 ans	7 ans
Durée de vie moyenne attendue de l'instrument	-	-	-	6 ans	6 ans
Nombre total d'instruments émis à l'origine ^(*)	20.000	375.000	56.250	1.107.818	50.000
Parité Instrument / Action ^(*)	1	1	1	1	1
Prix d'exercice (€) ^(*)	N/A	N/A	N/A	1,10 €	0,63 €
Modèle d'évaluation utilisé	Black and Scholes				
Juste valeur de l'action à la date d'attribution ^(*)	1,50 €	0,98 €	0,98 €	1,01 €	0,63 €
Volatilité attendue ⁽¹⁾	-	-	-	52,11 %	56,95 %
Dividendes attendus	-	-	-	-	-
Conditions de performance	N/A	OUI	N/A	OUI	N/A
Juste valeur de l'option ^(*)	1,50 €	0,98 €	0,98 €	0,42 €	0,28 €

(*) Afin d'assurer une meilleure comparabilité entre les instruments et la même parité de conversion, les instruments émis avant le 17/06/2014 (date du regroupement par 6 des actions du Groupe) ont été ajustés en conséquence (nombre, prix d'exercice, valeur de l'action...).

(1) Basé sur la volatilité historique d'un panel de sociétés cotées comparable.

L'information détaillée sur le nombre d'options par catégories et les prix d'exercice est présentée en note 10.2.

NOTE 21 : PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

Les produits et charges financiers s'analysent comme suit :

Produits et charges financiers (Montants en euros)	30/06/2020	30/06/2020 Ajusté ⁽¹⁾	30/06/2019 Publié
Produits financiers	-	2 064	119 242
<i>Variation Juste Valeur BSA KREOS</i>	-	-	117 178
<i>Autres produits financières</i>	-	2 064	2 064
Charges financières	(528 628)	(514 275)	(514 275)
<i>Intérêts emprunts et dettes</i>	(305 064)	(475 411)	(475 411)
<i>Charges financières sur Contrats de location</i>	(21 348)	(25 426)	(25 426)
<i>One-day-loss ORNAN ⁽²⁾</i>	(190 750)	-	-
<i>Autres charges financières</i>	(11 466)	(13 438)	(13 438)
Total net	(528 628)	(512 210)	(395 033)

(1) Depuis le 31 décembre 2019, la variation de juste valeur des BSA KREOS figure dans les autres éléments du résultat global.

(2) One-day-loss correspond à la différence entre la juste valeur et le prix de transaction des obligations convertibles.

Au 30 juin 2020, le Groupe n'a pas enregistré de produits financiers.

Au 30 juin 2020, les charges financières sont composées des intérêts de la dette Kreos pour 153 410 euros, des intérêts calculés sur l'avance remboursable « Sight Again » pour 151 654 euros, des intérêts calculés sur les contrats de location pour 21 348 euros ainsi que la comptabilisation d'un écart de valorisation ("one day loss") de 190 750 euros correspondant à la différence constatée entre la juste valeur des ORNAN 2019 non converties au 30 juin 2020 et leur prix d'émission.

NOTE 22 : RELATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Les rémunérations présentées ci-après, octroyées aux membres du Conseil d'administration du Groupe, ont été comptabilisées en charges au cours des exercices présentés (montants en euros) :

Relation avec les parties liées (Montants en euros)	30/06/2020	30/06/2019
Salaires et traitements	228 720	237 443
Jetons de présence	60 000	42 500
Avantages en nature	66 339	19 403
Charges sur engagement de retraite	–	1 693
Paieement fondé sur des actions	112 148	1 386
Total net	467 207	302 425

NOTE 23 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

ORNAN 2019 à émettre.

Le nombre d'ORNAN encore à émettre au 30 juin 2020 est de 625. La juste valeur de ces ORNAN si elles étaient émises serait de 7 187 500 euros. (Voir note 12 Principales caractéristiques des ORNAN 2019)

NOTE 24 : ÉVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- Le **6 juillet 2020**, Pixium Vision a annoncé le succès de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription : 7,3m€ brut de frais de gestion levés pour financer l'étude pivot PRIMAvéra du Système Prima.

IV – RAPPORT D'ACTIVITE

ANALYSE DU COMPTE DE RESULTAT

Synthèse du compte de résultat

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2020	S1 2019
Produits opérationnels	1 250,7	1 055,7
Charges opérationnelles	(4 524,4)	(6 130,3)
Recherche et Développement	(2 860,1)	(3 879,6)
Frais généraux	(1 664,3)	(1 588,8)
Frais marketing & communication	-	(11,0)
Résultat opérationnel Courant	(3 273,7)	(4 423,7)
Eléments non-récurrents	-	(650,9)
Résultat opérationnel	(3 273,7)	(5 074,5)
Résultat net	(3 802,3)	(5 586,7)
Résultat net par action	(0,15)	(0,26)

Les **produits opérationnels** ressortent à 1,25 million d'euros dont 0,7 million d'euros au titre du Crédit Impôt Recherche (CIR) et 0,5 million d'euros correspondant à des subventions à recevoir sur le Projet "Sight Again".

Les dépenses de **Recherche et Développement (R&D)** se sont élevées à 2,86 millions d'euros contre 3,88 millions d'euros un an plus tôt. Sur le premier semestre 2020, Pixium Vision a dû suspendre une partie de son activité R&D notamment ses études cliniques et le développement de son système de vision bionique Prima, en raison des mesures sanitaires prises par le gouvernement sur la période. Le Groupe a malgré tout poursuivi la préparation du dossier de soumission pour l'étude pivot Primavera. Les dépenses de R&D représentent 63% des dépenses totales.

Les **frais généraux** se sont élevés à 1,66 million d'euros à fin juin 2020 à comparer à 1,59 million d'euros à fin juin 2019. Les dépenses de G&A sont globalement stables d'une année sur l'autre. Le Groupe maintient sa politique de contrôle des dépenses de fonctionnement et concentre ses ressources dans ses projets de recherche et de développement.

Le Groupe n'a pas eu de **frais marketing & communication** sur le premier semestre 2020.

Afin de donner une meilleure lisibilité de l'évolution des opérations de Pixium Vision, le Groupe publie un **Résultat Opérationnel Courant** hors éléments non-récurrents. Celui-ci affiche une perte de 3,27 millions d'euros (comparé à une perte de 4,42 millions d'euros à fin juin 2019). Le recul de 26% du **Résultat Opérationnel Courant** résulte de la suspension des études cliniques ainsi que du développement du système Prima sur la période 2020.

A fin juin 2019, les **éléments non récurrents** représentaient principalement une provision liée au départ du Directeur général annoncé en avril 2019.

Le **Résultat financier** affiche une perte de 0,5 million d'euros comme l'an passé, et représente principalement la charge d'intérêts relative au financement obligataire mis en place avec KREOS Capital ainsi que celles liées aux avances remboursables du Projet "Sight Again".

Le **Résultat net** affiche une perte de 3,80 millions d'euros (contre une perte de 5,59 millions d'euros au premier semestre 2019). Le **Résultat par action** ressort à (0,15) euro et (0,26) euro respectivement à fin juin 2020 et 2019.

ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Synthèse du tableau de flux de trésorerie

<i>En milliers d'euros</i>	S1 2020	S1 2019
Trésorerie, équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 791,5	15 629,4
(Diminution) / Augmentation de la trésorerie	(1 787,1)	(5 409,4)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités opérationnelles</i>	(2 787,8)	(5 071,2)
<i>dont flux de trésorerie net lié aux activités d'investissement</i>	163,7	(15,3)
<i>dont flux de trésorerie net liés aux activités de financement</i>	837,0	(322,9)
Trésorerie, équivalents de trésorerie à la clôture	5 004,4	10 220,0

La consommation de **trésorerie liée aux activités opérationnelles** s'est élevée à 2,88 millions d'euros et 5,07 millions d'euros respectivement au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019. En 2020, le Groupe a été contraint de différer ses activités cliniques et a dû suspendre ses commandes auprès de ses fournisseurs clefs pour la production des dispositifs dans le cadre du développement clinique en cours. En conséquence, la consommation de trésorerie a reculé de près de 45% par rapport à l'an passé.

Au 30 juin 2020, les **flux nets de trésorerie liés aux activités de financement** ressortent à 0,84 million d'euros. En application de la norme IFRS 16, les charges de loyers apparaissent partiellement dans les activités de financement pour un montant de 0,16 million d'euros. En outre, la Société a poursuivi le remboursement programmé du financement obligataire à hauteur de 1,30 million d'euros. Ces éléments ont été compensés, pour un montant net de 2,3 millions d'euros, provenant du contrat de financement avec European Select Growth Opportunities Fund (ESGO) signé en novembre 2019.

Au cours du premier semestre 2020, les flux de **trésorerie liés aux activités d'investissements** sont peu significatifs et essentiellement inhérents à des achats de matériel industriel et de laboratoire.

Pixium Vision a clôturé le premier semestre 2020 avec une **trésorerie nette** de 5,0 millions d'euros.

V – RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2020

PIXIUM VISION

Société anonyme

74 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1er janvier au 30 juin 2020

PIXIUM VISION

Société anonyme

74 rue du Faubourg Saint-Antoine
75012 PARIS

Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés

Période du 1er janvier au 30 juin 2020

Au Directeur Général,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société PIXIUM VISION, et en réponse à votre demande, nous avons effectué un examen limité des comptes consolidés semestriels résumés relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes consolidés semestriels résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration le 23 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France et la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette intervention. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en oeuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes consolidés semestriels résumés, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.


Ce rapport est régi par la loi française. Les juridictions françaises ont compétence exclusive pour connaître de tout litige, réclamation ou différend pouvant résulter de notre lettre de mission ou du présent rapport, ou de toute question s'y rapportant.

Lyon, le 24 juillet 2020

Le commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Dominique VALETTE

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right, positioned over the printed name 'Dominique VALETTE'.

2 | PIXIUM VISION | Rapport d'examen limité du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés semestriels résumés - Période du 1er janvier au 30 juin 2020

VI – DECLARATION DU RESPONSABLE DE L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE 2020

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, et du résultat de la Société au 30 juin 2020 et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Monsieur Lloyd Diamond
Directeur Général
Le 24 juillet 2020

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lloyd Diamond', is centered below the typed name and title.